

Droit fiscal

	Messieurs	
Côté	Jamieson	Nicholson (M ^{le})
Cyr	Joyal	O'Connell
Danson	Kaplan	Olivier
Daudlin	Lachance	Ouellet
De Bané	Lajoie	Pearsall
Demers	Lalonde	Pelletier
Dionne	Landers	(Hochelaga)
(Northumberland-	Lang	Pelletier
Miramichi)	Langlois	(Sherbrooke)
Douglas	Laniel	Penner
(Bruce)	Lapointe	Philbrook
Drury	Leblanc	Portelance
Dubé	(Laurier)	Prud'homme
Duclos	LeBlanc	Railton
Dupont	(Westmorland-Kent)	Raines
Dupras	Lee	Reid
Duquet	Loiselle	Richardson
Faulkner	(Chambly)	Roberts
Fleming	Loiselle	Robinson
Foster	(Saint-Henri)	Rooney
Francis	MacDonald	Roy
Gauthier	(Cardigan)	(Laval)
(Ottawa-Vanier)	Macdonald	Sauvé (M ^{me})
Gendron	(Rosedale)	Sharp
Gillespie	MacEachen	Smith
Goodale	MacFarlane	(Saint-Jean)
Gray	Mackasey	Stanbury
Guay	Maine	Stewart
(Saint-Boniface)	Marceau	(Cochrane)
Guay	Marchand	Stollery
(Lévis)	(Langelier)	Tessier
Guilbault	Marchand	Turner
Haidasz	(Kamloops-Cariboo)	(London-Est)
Herbert	Martin	Turner
Holt (M ^{me})	McRae	(Ottawa-Carleton)
Hopkins	Milne	Watson
Isabelle	Morin (M ^{me})	Whelan
		Young—115.

● (1700)

M. l'Orateur: Je déclare l'amendement rejeté.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. A la suite de consultations entre les partis, la Chambre serait disposée, sauf erreur, à faire subir la troisième lecture au bill avant de passer à l'étude des initiatives parlementaires. Il n'y a qu'un orateur, paraît-il, le député de York-Simcoe (M. Stevens), qui fera l'un de ses rares discours. Je suis certain que nous l'écouterons tous avec le plus grand intérêt, après quoi, ce sera la fin de la troisième lecture.

M. Stanfield: A moins que nous ne soyons contrariés!

M. l'Orateur: Le président du Conseil privé (M. Sharp) a proposé que la Chambre convienne maintenant qu'un discours soit prononcé en troisième lecture par le député de York-Simcoe (M. Stevens) et qu'ensuite, le vote suivra immédiatement. Sommes-nous d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que le leader du gouvernement à la Chambre ait proposé que je prenne la parole à la troisième lecture. Tel étant son désir, je prononcerai peut-être l'un de mes rares discours à la Chambre pour lui rappeler certains des faits dont a été saisi le Parlement et

qui sont maintenant consignés au hansard à la suite du débat sur le bill C-49. Cela dit, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre et lui demander comment il a réussi à faire taire 107 de ses députés d'arrière-banc qui auraient peut-être voulu parler en comité plénier, mais qui sont restés cois pendant toute les délibérations.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Stevens: Je le dis, car il est sans doute bien étrange, lorsqu'on étudie une mesure législative sur l'impôt et les mesures budgétaires en vertu desquelles le ministre des Finances (M. Turner) va imposer les Canadiens au taux de 100 millions de dollars par jour et de voir que les députés de l'arrière-banc du côté gouvernemental ne se sont pas montrés plus actifs dans l'étude en comité plénier de ce projet de loi pour lequel nous allons bientôt avoir un scrutin de troisième lecture. Je le dis, parce que l'opposition officielle que nous représentons estime que le gouvernement actuel a perdu tout contrôle sur ses dépenses.

Nous pensons que sa prodigalité depuis l'entrée en fonction de l'actuel ministre des Finances est tout bonnement phénoménale. Rien que depuis l'arrivée de celui-ci, la croissance réelle de notre pays n'a été que de 15 p. 100 alors que l'inflation passait à 30 p. 100. Les dépenses gouvernementales ont cependant fait un bond de 67 p. 100, la masse monétaire augmenté de 56 p. 100, et les emprunts et crédits bancaires de 82 p. 100. Ces chiffres suffisent sans aucun doute à montrer que le ministre a de beaucoup dépassé les extravagances économiques de son prédécesseur, M. Benson. Au temps où M. Benson était ministre des Finances, le taux d'inflation n'était que de 11.5 p. 100, alors qu'il est de 30 p. 100 actuellement. Ce qui est très révélateur, cependant, c'est que les dépenses actuelles, s'il faut en croire les chiffres qui figurent au budget du ministre des Finances, ont augmenté de 95 p. 100. Au cours de la période correspondante au temps de M. Benson, les dépenses n'avaient augmenté que de 49 p. 100.

● (1710)

Au cours de ce débat, nous avons fait valoir deux idées maîtresses. La première, c'est qu'à notre avis, le gouvernement actuel devrait, puisqu'il a les moyens de le faire, réduire encore davantage la charge fiscale des contribuables canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Nous estimons que cette réduction, outre qu'elle laisserait davantage d'argent entre les mains des contribuables—qui sauraient, me semble-t-il, bien mieux le dépenser que le gouvernement—obligerait en quelque sorte le gouvernement à mettre un frein à ses dépenses. Si le gouvernement est incapable de se discipliner, il faudra bien que, tôt ou tard, le Parlement se charge de le faire à sa place.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, le second point sur lequel nous avons insisté, c'est que nous estimons que les dispositions fiscales relatives aux redevances sont très mal venues.

M. Stanfield: Désastreuses!